



CREER SON ENTREPRISE

PROJET - DECLARATION - SUIVI

PRÉSENTATION

CREER VOTRE ENTREPRISE, vous en rêvez ? Vous aimeriez passer de l'idée au projet ? Mais face à toutes les informations, parfois (souvent ?) contradictoires, vous ne savez plus quoi penser et surtout par où commencer ? Offrez-vous une journée, où, entouré(e) et conseillé(e) vous allez pouvoir ENFIN concrétiser VOTRE projet, étape par étape, avec des outils essentiels et des méthodes efficaces.

MODALITÉS

Formation dispensée sur deux journées, soit 14 heures (9h-12h30 13h30-17h). Règlement intérieur remis avant l'entrée en formation.

Méthodes pédagogiques actives et participatives (exercices pratiques, apports théoriques, mise en situation...).

Moyens techniques : salle équipée, ordinateur et vidéoprojecteur, documents physiques et / ou dématérialisés.

Évaluation des compétences acquises, de la formation et du formateur. Support pédagogique et attestation de suivi (avec avis) remis à l'issue de la formation. Emargement et suivi de présence par demi-journée. Les modalités peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap ♿.

DÉROULÉ

- Présenter son projet ;
- Différencier les activités professionnelles et leurs natures ;
- Choisir la structure juridique la plus adaptée ;
- Démontrer la micro-entreprise et ses limites ;
- Préciser la fiscalité et le système de TVA ;
- Identifier le statut social et le rôle des URSSAF ;
- Définir les principaux interlocuteurs ;
- Connaître les formalités administratives de création et de gestion ;
- Comprendre l'intérêt de tenir un livre journal des dépenses ET recettes ;
- Savoir où trouver des aides à la création (et au développement) ;
- Immatriculer son entreprise étape par étape ;
- Déclarer son activité auprès des éventuels organismes concernés ;
- Gérer son entreprise.

PROCHAINES SESSIONS PROGRAMMÉES

- ✓ Formation proposée à distance, en individuel ou en groupe.
- ✓ Inscription 15 jours minimum avant session, par mail ou sur site internet.
- ✓ Dates, coût et lieux : voir site internet ou [NOUS CONTACTER](#).



COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Déterminer son projet ;
- ✓ Définir les structures juridiques ;
- ✓ Appréhender la fiscalité et le régime de la micro-entreprise ;
- ✓ Distinguer les différents régimes de TVA ;
- ✓ Envisager les cotisations fiscales ;
- ✓ Déclarer son activité / immatriculer son entreprise ;
- ✓ Concevoir des documents conformes à la réglementation ;
- ✓ S'enregistrer auprès de divers organismes (DREETS, Greffe du Tribunal de Commerce...)
- ✓ Gérer son entreprise ;

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse à toute personne ayant un projet de création d'entreprise.

Formation sans prérequis particuliers autres que savoir lire et écrire, être à l'aise avec l'informatique.

FORMATRICE

Mélanie Cordier - fondatrice de l'Agence M' - Formatrice consultante spécialisée depuis plus de 10 ans sur la formation professionnelle.